

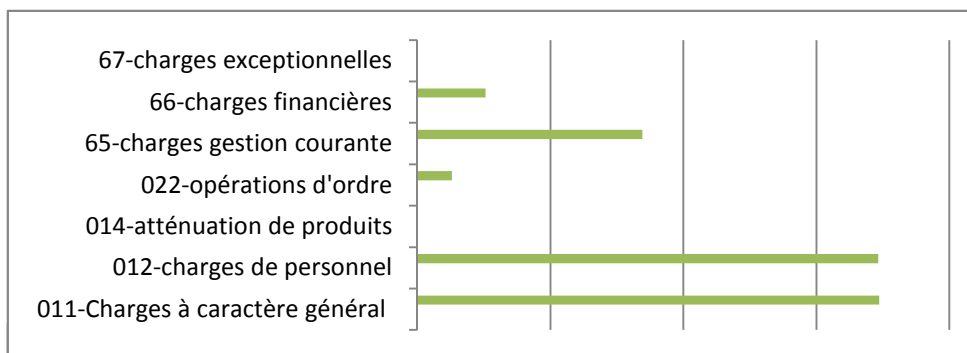
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18/04/2011

Excusé : Mme VASSELIN

COMPTE ADMINISTRATIF 2010

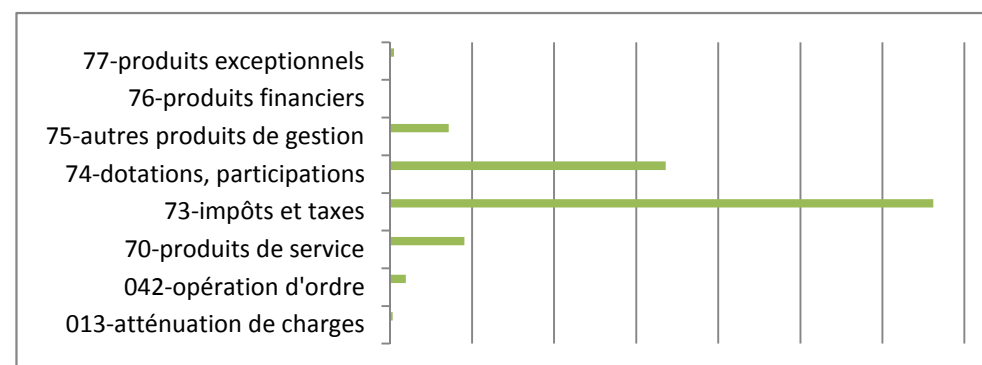
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

011-Charges à caractère général	173610.17
012-charges de personnel	173260.89
014-atténuation de produits	48.00
022-opérations d'ordre	13019.98
65-charges gestion courante	84595.63
66-charges financières	25589.42
67-charges exceptionnelles	72.00



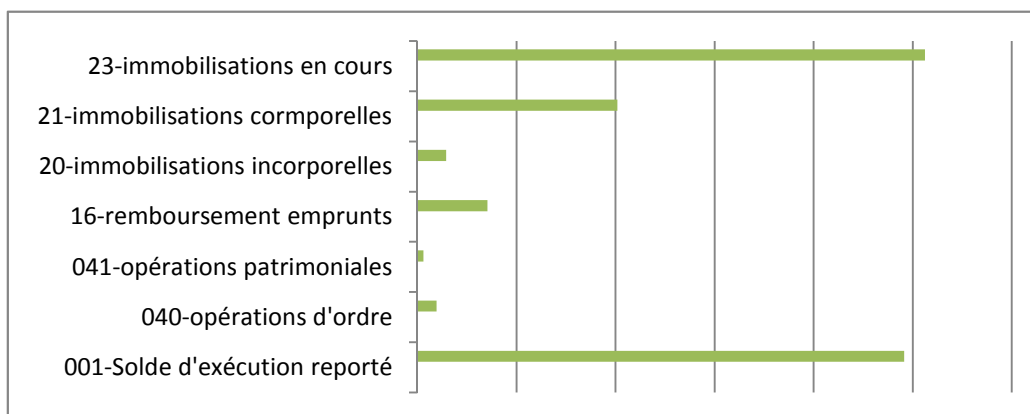
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

013-atténuation de charges	1709.68
042-opération d'ordre	9646.00
70-produits de service	45332.22
73-impôts et taxes	331073.00
74-dotations, participations	168028.73
75-autres produits de gestion	35849.94
76-produits financiers	4.59
77-produits exceptionnels	2410.31



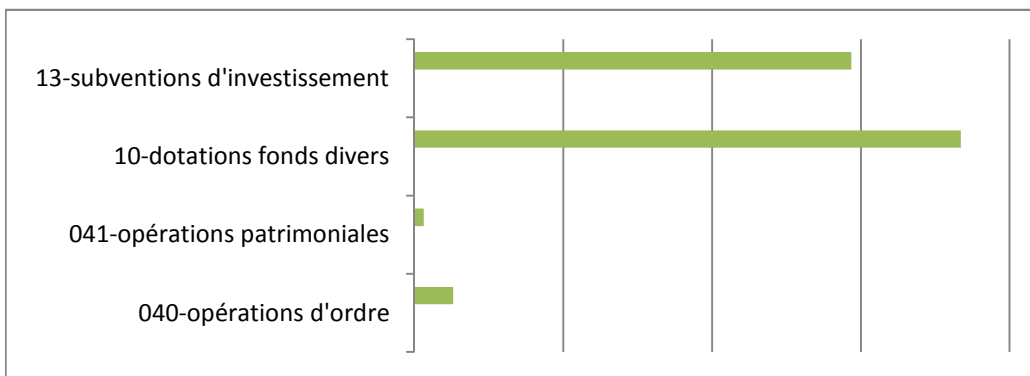
DEPENSES D'INVESTISSEMENT

001-Solde d'exécution reporté	245705
040-opérations d'ordre	9646
041-opérations patrimoniales	3063.24
16-remboursement emprunts	35252.37
20-immobilisations incorporelles	14543.67
21-immobilisations corporelles	100936.64
23-immobilisations en cours	256162.98



RECETTES INVESTISSEMENT

040-opérations d'ordre	13019.98
041-opérations patrimoniales	3063.24
10-dotations fonds divers	183563.45
13-subventions d'investissement	146791.85



RECAPITULATIF

Fonctionnement	470196.09	recettes	594054.47
Investissement	419064.90	recettes	346438.52
Restes à réaliser			
Investissement	284013.00	recettes	484127.00
résultats cumulés	1419518.02	recettes	1424619.99

AFFECTATION DE RESULTAT AU BP 2011

Le conseil décide d'affecter l'excédent de clôture de la façon suivante :
au compte 1068, recette investissement 100000
et reporter en 23858.38

BUDGET PRIMITIF 2011

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Virement section investissement	100000
Dépenses réelles	578802
Opérations d'ordre	9772
	688574

RECETTES

Résultat reporté	23859
opérations réelles	655069
opérations d'ordre	9646
	688574

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Excédent négatif reporté	318871
dépenses équipement	444793
dépenses imprévues	20000
dépenses financières	29381
opérations d'ordre	9646
	822691

RECETTES

virement de la section fonction	100000
Excédent de fonctionnement	100000
recettes équipement	237856
<u>Emprunt</u>	315000
recettes financières	60063
opérations d'ordre	9772
	822691

TOTAL GENERAL DU BUDGET

DEPENSES	1511265
RECETTES	1511265

SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

COMPTE ADMINISTRATIF 2010

FONCTIONNEMENT

	dépenses		recettes
Charges générales	16796.11	excédent reporté	286298.00
charges personnel	12000.00	quote part subvention	944.00
Atténuation de produits	10600.00	ventes	86118.52
amortissements	32349.00	autres produits	2.94
charges financières	1262.00		
	73007.11		87065.46

Excédent de fonctionnement de l'exercice de : 14058.35

INVESTISSEMENT

	dépenses		recettes
subvention équipement	944	Excédent reporté	170026
emprunt	3375.16	amortissement	32349
immobilisations	21628.4	immobilisations	852.53
	25947.56		33201.53

Excédent d'investissement de l'exercice : 7253.97

BUDGET PRIMITIF 2011

FONCTIONNEMENT

	dépenses		recettes
charges générales	24000	Excédent reporté	300356
charges personnel	12000	quote part subvention	944
atténuation de produits	10500	ventes	96500
amortissements	32920		
créances irrécouvrables	3000		
charges financières	1089		
	88309		397800

INVESTISSEMENT

dépenses imprévues	2000	excédent reporté	177280
subvention équipement	944	amortissements	32920
emprunt	3544		
immobilisations	15000		
	21488		210200

TOTAL GENERAL DU BUDGET :

DEPENSES	109797
RECETTES	608000

TAXE DE SEJOUR

le conseil municipal décide d'instaurer une taxe de séjour pour les hébergements tel que les gîtes, les chambres d'hôtes à raison de 0.50 € par personne et par nuitée, gratuit pour les enfants avec effet au 1er janvier 2011.

TAXE DE LOCALE D'EQUIPEMENT

Le conseil municipal décide de modifier le taux qui est de 2 % depuis de nombreuses années et passe à 3 % à compter du 1er janvier 2012.
cette taxe est calculée en fonction de la catégorie de constructions et la valeur forfaitaire au mètre carré.

LES TAXES HABITATION, FONCIER BÂTI ET NON BÂTI

Les taux communaux seront identiques à l'année 2010

Taxe habitation	10.71%
Taxe foncier bâti	13.39%
Taxe foncière non bâti	32.95%

AMENAGEMENT DU BOURG DE MONTVENDRE

Le conseil décide de ne pas budgétiser en 2011 ce programme est toujours en cours d'étude et sa réalisation se fera en 2012.

CARREFOUR DE LA CROIX SAINT JOSEPH

Suite aux travaux de nettoyage et de rénovation du rond-point de la RD538 engagés par la commune en association avec les Amis de Montvendre et après la polémique soulevée par la mise en place de la croix St Joseph sur ce rond-point, croix existante à ce carrefour avant la Révolution et plusieurs fois déplacée lors des travaux d'aménagement de la RD538, il a été procédé à un vote à main levée pour préciser la position du conseil par : 3 contre, 2 abstentions, 8 pour, le conseil décide de son maintien sur le rond-point. Une délégation des pétitionnaires avait été reçue en mairie avant la tenue du conseil. L'aménagement du rond-point aujourd'hui provisoire se poursuivra à l'automne avec des plantations sur le thème du village botanique
Coût des travaux déjà réalisés, part communale : 2113.75 € TTC.

REDEVANCE ENLEVEMENT ORDURES MENAGERES

Chaque commune de la Communauté de Communes de la Raye a établi un fichier des résidences principales, secondaires, gîtes, chambres d'hôtes, locaux commerciaux, restaurant etc...pour permettre la facturation de la REOM.
Ces fichiers seront traités par la secrétaire de la mairie de Chateaudouble , des compléments ou corrections pourront être apportés si nécessaire.